

eBra
GROUPEEURO
Légales

Publiez

- Vos formalités
- Vos marchés publics
- Vos enquêtes publiques
- Vos ventes aux enchères



ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

LDLlegales73@ledauphine.com

LE DAUPHINÉ
libéréLe Journal d'Annonces
Légales de référence

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022 soit 0,183 € ht le caractère.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale. www.actulegales.fr

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

COMMUNE
DE SAINT-FELIX

Avis d'appel à candidatures

M. Alain BAUQUIS - Monsieur le Maire
Mairie - 21 place de l'Eglise - 74540 SAINT FELIX
Tél : 04 50 60 90 30
SIRET 21740233800016

L'avis implique un marché public

Objet : Maîtrise d'œuvre en procédure adaptée restreinte pour la construction des locaux de la nouvelle mairie**Procédure :** Procédure adaptée**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).**Remise des candidatures :** 17/01/25 à 17h00 au plus tard.**Envoi à la publication le :** 02/12/2024Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mp74.fr>

438398600

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES VAL
VANOISE (CCVV)

AVIS D'ENQUETE PARCELLAIRE

Projet d'instauration de servitudes publiques sur fonds privés dans le cadre de la création et de l'aménagement de canalisations d'adduction d'eau potable de Verrochas sur la commune de Montagny au profit de la CCVVLe préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2024, une enquête parcellaire sera ouverte du **lundi 2 décembre 2024 au mercredi 18 décembre 2024 inclus** à la CCVV, ainsi qu'à la mairie de Montagny, sur le projet ci-dessus.Les pièces du dossier d'enquête seront déposées à la CCVV du 2 au 18 décembre 2024 inclus, afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la CCVV du **lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30**, et de consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser à l'attention du commissaire-enquêteur par écrit à la CCVV, 47 rue Sainte Barbe, 73350 BOZEL ou par courriel à l'adresse suivante : info@valvanoise.fr
Pendant le même délai, le dossier pourra également être consulté à la mairie de Montagny.

- les lundis et vendredis de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- les mardis et mercredis de 13h30 à 17h00.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la préfecture de la Savoie <https://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-d-utilite-publique/2024>Ainsi que sur le site de la CCVV : <https://www.valvanoise.fr/22528-enquete-s-publique-s.htm>
Pour toute information complémentaire, les personnes intéressées pourront prendre contact avec M. Alexis RIBEIRO par mail alexis.ribeiro@valvanoise.fr ou par téléphone au 06 07 17 92 47Monsieur Philippe NIVELLE, commissaire-enquêteur, siégera en personne à la **mairie de Montagny : le vendredi 6 décembre 2024 de 9h00 à 12h00 et le mercredi 18 décembre 2024 de 14h00 à 17h00 et à la CCVV le jeudi 12 décembre 2024 de 14h00 à 16h30**

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire-enquêteur devra formuler son rapport et ses conclusions motivées dans le délai d'un mois.

Une copie de son rapport et des conclusions motivées sera déposée à la mairie de Montagny, à la CCVV, ainsi qu'à la sous-préfecture d'Albertville.

435059100

COMMUNE DE NOTRE-DAME DE
BELLECOMBEEnquête publique portant sur la modification de
droit commun n°1 du PLU de la commune de
NOTRE-DAME DE BELLECOMBE.

Par arrêté du 05/11/2024, Monsieur le Maire de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°1 du PLU de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE.

A cet effet, Monsieur Hervé GIRARD a été désigné par le Président du tribunal administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE du 02 décembre 2024 au 06 janvier 2025 inclus, soit pendant 36 jours consécutifs.

Le dossier de modification de droit commun n°1 du PLU comprenant les pièces du dossier (le rapport de présentation et ses annexes, le règlement écrit et graphique, les annexes et les documents informatifs) ainsi que les avis des personnes publiques associées, sera consultable à la Mairie de Notre-Dame de Bellecombe, aux jours et aux heures d'ouverture (hors jours fériés).

Le dossier de modification de droit commun n°1 du PLU sera également consultable directement depuis internet sur le site de la Mairie : www.notredamedebellecombe.fr

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE :

- Le lundi 2 décembre 2024 de 8h00 à 11h00

- Le mercredi 11 décembre 2024 de 9h00 à 12h00

- Le vendredi 27 décembre 2024 de 13h30 à 16h30

- Le lundi 6 janvier 2025 de 14h30 à 17h30

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance des dossiers. Les observations sur la modification de droit commun n°1 du PLU pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE.

Les observations peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ou par mail à l'adresse électronique suivante : plu.mdc1.enquetepublique.ndb@gmail.com

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis au Maire de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE

435275000

LE DAUPHINÉ
SPÉCIAL VINS
ENTRE PAYS DE SAVOIE
ET VALLÉE DU RHÔNE

Une sélection
de premiers crus
et de grands vins
de France et de
l'étranger. Une
enquête sur le vin
de France et de
l'étranger.

5,90€

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ou en ligne sur www.ledauphine.com

LE DAUPHINÉ VAUCLUSE eBra

Président : Philippe Carli
Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor
Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter
du 14 juin 1945
Siège social :
650 route de Valence
38913 Veurey Cedex
Principal actionnaire :
EBRA GROUPE 99,99%

Direction générale et Direction de la rédaction
Centre de presse
650 route de Valence 38913 Veurey Cedex
Tél. 04 84 10 00 58
ledauphine.com
Publicité : EBRA MEDIAS RHÔNE-ALPES PACA
Commission paritaire n° 04 26 C 83387
ISSN :
Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261
Vaucluse-Matin n° 0220-8253

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
Tirage moyen 247 410 exemplaires
Origine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 83,5%.
Eutrophisation : Ptot 0.01 Kg/tonne de papier.
Audience mesurée par :

AUDIPRESSE

ACPM
JOURNAL
PEFC
Certifié PEFC
10131-3344
Ce journal est issu de
bois gérés
durablement de
sources contrôlées et
certifiées
www.pefc-france.org